

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20241213-D_13_12_24_015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2024
Publication : 16/12/2024

Délibération n°13-12-2024-015

7.6 Contributions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Vendredi 13 décembre 2024*

| | |
|---------------------|-----------------|
| Date de convocation | 6 décembre 2024 |
| Date d'affichage | 6 décembre 2024 |

| | |
|---------------------|-----------------------|
| Membres en exercice | 55 |
| Membres présents | 37 |
| Votants | 48 (dont 11 pouvoirs) |

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 13 décembre 2024 à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à Beillé, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 37 - M. Serge AUGER, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL.

Pouvoirs : 11 – M. Éric BARBIER ayant donné pouvoir à M. Dominique COUALLIER, M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, M. Thierry GUÉRIN ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre TORCHÉ, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Marie-Line LEDRU ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS.

Etaient excusés : 7 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Éric DESCOMBES, M. Jean-Yves HERMELINE, M. José PLANS, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Arnault de CALONNE

**SECOURS-INCENDIE : AVENANT À LA CONVENTION DE
PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'EXTENSION
DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE TUFFÉ VAL DE LA CHÉRONNE**

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que :

- le 26 août 2020, le Conseil communautaire a validé la participation de la Communauté de Communes au financement des travaux menés par le SDIS pour l'extension du centre de secours de Tuffé Val de la Chéronne. La participation de la CCHS s'élevait à 56 250 €, soit 15 % des travaux estimés à 375 000 € HT.
- le 30 septembre dernier, le Conseil a accepté que la participation soit réhaussée à 68 713,70 € pour un projet de 458 091,30 €.

EST INFORME que l'opération s'élève finalement à 455 780,70 € HT soit un financement pour la CCHS de 68 367,11 € HT.

VALIDE la participation de 68 367,11 € de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise soit 15 % du coût réel de l'opération.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant correspondant et tous les actes utiles à cette décision et à régler les frais en découlant.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 13 décembre 2024

Pour extrait conforme

Le 16 décembre 2024

Le Président

M. Didier REVEAU